

était bon avocat, possédant les connaissances et qualités nécessaires pour lui assurer du succès dans la pratique devant les cours, et ses aptitudes grandirent au contact de la politique d'une façon telle que, peu après son élection, il devint chef du parti conservateur dans la législature. Il succéda comme tel à sir Frederic Haultain, pendant plusieurs années premier ministre des Territoires. Celui-ci, heureusement, est encore de nôtres.

Le sénateur Willoughby résigna ce poste en 1917 pour devenir sénateur.

Ceux d'entre nous qui sont plus anciens connaissent mieux que moi l'histoire de sa vie publique. Qu'il suffise de dire qu'il montra si bien son habileté qu'en peu de temps il devint ici le chef de son parti—si l'on peut dire qu'il y a des partis au Sénat—et plus tard leader de cette Chambre.

Le sénateur Willoughby était humble, modeste et doué d'un tempérament calme. Il restait toujours modéré dans la discussion, et ne cédait jamais à l'amertume ni à la rancune.

L'Ouest canadien faisait grand cas de son jugement sain, et je suis convaincu que cette réputation l'a suivi jusqu'ici.

Il avait une confiance illimitée dans les possibilités et l'avenir de l'Ouest canadien, et témoigna sa confiance en notre pays à tel point qu'il devint, je crois, le propriétaire du plus grand terrain possédé par un seul individu dans notre Dominion. A l'heure actuelle, il se peut qu'en certains endroits l'on critique le bien-fondé de sa confiance et la justesse de son jugement, mais si l'on veut se rappeler ce qui se passa, il y a quelques années, nous sommes heureux d'offrir notre tribut d'admiration à la mémoire du sénateur Willoughby pour avoir montré tant de confiance dans l'avenir de sa province d'adoption.

Au cours des semaines difficiles de la session dernière—portant les signes évidents de sa mort prochaine—il déploya le même courage et la même énergie calme dont il avait toujours fait preuve, et la nouvelle de sa mort nous a laissés tout émus.

Le sénateur Willoughby n'avait pas de famille, mais, à ses proches—ses frères et ses sœurs—nous offrons nos plus sincères sympathies.

Le sénateur Belcourt entra dans l'arène politique plus tôt, et pendant des années il jouit d'une influence et d'une renommée plus grandes encore que celles de son collègue qui le devança de sept jours dans la tombe.

Ils sont nombreux parmi vous ceux qui peuvent, d'une voix plus autorisée, faire l'histoire de l'œuvre politique du sénateur Belcourt, mais je me souviens que, jeune encore, il fut élu député en 1896, et réélu en 1900 et

1904. Je me souviens aussi qu'il fut Orateur de la Chambre des communes—c'est-à-dire le premier en rang de tous les députés—et que pendant plusieurs années, il remplit bien, même admirablement bien, les hautes fonctions de sa charge.

Il fut nommé sénateur en 1907, de sorte que l'on peut dire avec vérité que le sénateur Belcourt fut membre du Parlement depuis 1896 jusqu'à sa mort.

Il fut élève du Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières, d'où il sortit diplômé. Le fait qu'il est né à Toronto et qu'il a passé la majeure partie de sa vie privée et la totalité de sa vie publique dans la province d'Ontario est sûrement digne de mention. Comme homme public, il a joué un rôle difficile, et quoi qu'il ait toujours pris une part éminente aux discussions sur les questions de races, qui malheureusement furent trop souvent soulevées, je lui rends le témoignage que chaque fois que nous nous sommes rencontrés, il a toujours fait preuve d'un grand esprit de justice.

Somme toute, le sénateur Belcourt a rendu de grands services à son pays.

Il est très étonnant de constater le nombre et la grande variété des affaires auxquelles il voua son énergie, et l'on ne peut être surpris que sa santé délicate n'ait pu résister aux attaques de la maladie qui l'emporta en août dernier.

Il laisse une famille de trois fils et trois filles à qui, et tout particulièrement à celle-là qui s'est dévouée aux œuvres de son père et fut son soutien, nous offrons nos plus sincères sympathies. Un homme tel que lui fut un père honorable et digne de tout notre respect.

L'honorable RAOUL DANDURAND: Honorables collègues, je ne sais ce que je pourrais ajouter aux éloquents éloges décernés par mon très honorable ami à nos collègues disparus.

Pendant les quinze ans que le sénateur Willoughby a siégé avec nous, nous avons tous admiré son affabilité, son esprit large et très cultivé. Il connaissait la littérature française tout comme la littérature et l'histoire anglaises.

Mon très honorable ami a parlé du travail accompli dans l'Ouest par le sénateur Willoughby. Je me souviens d'une conversation que j'eus avec lui et au cours de laquelle il racontait comment il avait, avec d'autres membres du barreau de la Saskatchewan, venant comme lui de la province d'Ontario, contribué à l'établissement des cours de justice de la Saskatchewan en assurant leur fonctionnement selon les précédents et les traditions britanniques. Toujours il s'efforça de maintenir les principes de la jurisprudence britannique, les-